Donner du sens à la peine

© Fotolia

Le système carcéral français est dans une impasse. La prison est surpeuplée, coûteuse et inefficace contre la récidive. Il existe pourtant des alternatives plus humaines et efficaces pour lutter contre la délinquance. La société doit prendre conscience de cet enjeu et s'impliquer pour donner du sens à la peine. Explications avec Sylvain Lhuissier (13), entrepreneur social.

Les prisons françaises sont surpeuplées. Au 1er septembre 2017, elles comptaient 69 564 personnes détenues pour 59 082 places disponibles[1]. Dans certaines maisons d'arrêt, le taux d'incarcération dépasse les 200 %. Les conséquences de la surpopulation carcérale sont désastreuses sur les conditions de vie et de travail en détention

Au-delà de cette surpopulation, la prison pose de réelles questions en termes d'efficacité : son coût reste très élevé (100 euros par jour et par personne) et 61 % des personnes sont recondamnées dans les cinq ans.

Voilà des décennies que la rhétorique est la même : « S'il n'y a pas assez de places en prison, il faut en construire de nouvelles. » Le problème, c'est que plus il y a de places, plus on emprisonne. Depuis 1990, la population carcérale a augmenté de plus de 50 %, et ce sans aucune corrélation avec la criminalité et la délinquance, restées stables[2].

Développer les alternatives à la prison

La prison n'est pas la seule solution et rarement la meilleure. Il existe bien d'autres façons de sanctionner, comme le travail d'intérêt général (TIG), le placement à l'extérieur ou encore la contrainte pénale. Ces sanctions sont moins coûteuses et présentent de meilleurs résultats sur la récidive. La Finlande a ainsi divisé par cinq sa population carcérale depuis 1945[3].

Prenons le cas du travail d'intérêt général : au lieu d'aller en prison, la personne condamnée doit travailler sans rémunération pour la collectivité afin de réparer son infraction. À travers sa peine, elle découvre un métier, retrouve un rythme de vie et une utilité sociale. Là où la prison favorise l'exclusion et la violence, les alternatives peuvent permettre l'insertion et l'apaisement.

Responsabiliser la société

La société civile s'est largement détournée de ses prisons. Pourtant, la justice a besoin de l'implication de la société et des citoyens pour apporter des réponses efficaces et humaines à la délinquance : proposer du travail décent et varié en prison, employer sans discrimination les personnes sortant de prison, accueillir des personnes en travail d'intérêt général.

L'association Chantiers-Passerelles y contribue à travers trois programmes d'action :
- développer les alternatives à la prison, grâce au Forum du TIG (www.forum-tig.fr), créé en 2016 ;
- remobiliser les personnes condamnées sur un projet après la peine : c'est la mission du parcours Passerelles ;
- interpeller et mobiliser les citoyens sur cet enjeu de société, grâce au programme Décode Pénal.

Il devient urgent de transformer notre système pénal et carcéral, et cela passe par une prise de conscience et de responsabilité collective, à laquelle chacun peut contribuer. Venez nous y aider[4] ! ■

© DR

Sylvain Lhuissier (13)
Entrepreneur social, il s'investit pendant ses années à l'École Centrale Paris dans une association qui accompagne des personnes détenues. Marqué par cette expérience, il fonde Chantiers-Passerelles dès la fin de ses études (filière Entrepreneur), avec Agathe Zebrowski (13), pour contribuer à transformer le système pénal et carcéral français.

1. Observatoire de la privation de liberté et des sanctions et mesures appliquées dans la communauté.
2. Observatoire scientifique du crime et de la justice : http://oscj.cesdip.fr
3. Leçon de décroissance carcérale, OIP section française, https://blogs.mediapart.fr
4. www.chantiers-passerelles.fr